



CLUB DE SOCCER LES BRAVES D'AHUNTSIC

Procédure aides financières

DESCRIPTION :

Cette procédure détaille les instructions pour l'application et le traitement d'une demande d'aide financière.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

Directeur général : Personne en charge des opérations du club
Directeur technique : Personne en charge du développement technique des joueurs
Personne 1 du comité de sélection
Personne 2 du comité de sélection
Personne 3 du comité de sélection

GABARIT, OUTILS ET PRODUIT INFORMATIQUES:

Gabarit : Application CSBA-ADM-G-XXX

PROCÉDURE ET INSTRUCTIONS

Catégorie Nouveaux arrivants : 5x500\$
Catégorie Difficultés financières : 10x500\$
Catégorie Excellence scolaire ou sportive : 5x500\$
(Ces montants sont sujets à changement)

1. Documents à fournir

- 1.1 Lettre de motivation du membre (enfant ou parent)
- 1.2 Toute preuve de salaire (relevé fiscal, relevé de paie, T4, etc.)
- 1.3 Bulletin de la dernière étape de l'année en cours (seulement pour la catégorie excellence)

2. Procédure:

- 2.1 Le membre désirant obtenir une aide financière présente une demande en cliquant sur le lien disponible sur le site internet des Braves.
- 2.2 Le membre fournit les informations demandées.
- 2.3 Le comité de sélection se réunit et évalue les demandes reçues.
- 2.4 Les bourses sont octroyées (gratuité ou montant prédéfini) selon la décision du comité.

3. Critères de sélection:

- 3.1 Revenu familial annuel de moins de 50 000\$
- 3.2 Motivation du jeune pour le soccer
- 3.3 Nombre d'années dans le club/fidélité
- 3.4 Fratrie (possibilité de financer plus d'un membre dans la même famille)
- 3.5 Participation à d'autres activités du club (ex: CDCR)
- 3.6 Implication dans le club (ex : coaching des mini-champions)
- 3.7 Attitude et comportement; respect et fair-play (à valider avec les coaches)
- 3.8 Assiduité
- 3.9 Nouvel arrivant/issu de l'immigration (en vue de son intégration sociale/francisation)
- 3.10 Performance et persévérance (seulement pour la catégorie excellence) - à valider avec les coaches/DT
- 3.11 Besoins du club (seulement pour la catégorie excellence)
- 3.12 Résultats scolaires basés sur la persévérance et ou la performance (seulement pour la catégorie excellence)

4. Échéancier

- 4.1 Il y a 2 plages-horaire par année pour présenter une demande d'aide financière : une à l'été et une à l'hiver.

Pour les joueurs déjà inscrits aux Braves dans les années précédentes:

- **Saison d'été** : Dépôt des demandes du 1^{er} au 15 avril. Le comité statue 15 jours avant le début de la saison.
- **Saison d'hiver** : Dépôt des demandes du 1^{er} au 15 septembre. Le comité statue 15 jours avant le début de la saison.

Pour les nouveaux joueurs qui s'inscrivent:

- **Saison d'été** : Dépôt des demandes du 1^{er} au 15 avril. Le comité statue pour la saison suivante.
- **Saison d'hiver** : Dépôt des demandes du 1^{er} au 15 septembre. Le comité statue pour la saison suivante.


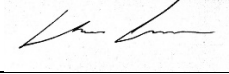


CLUB DE SOCCER LES BRAVES D'AHUNTSIC

Procédure aides financières

5. Ressources

- 5.1 Le budget associé aux aides financières est déjà établi dans le budget approuvé par la C.A.
- 5.2 Le local du club des Braves au parc Auteuil au besoin

	2022-06-03		2022-06-03
_____ Véronique Savaria Secrétaire	_____ Date	_____ Caroline Johnson Administratrice	_____ Date